

# Certificat canadien d'éducation des adultes

## Marche à suivre concernant les tests

### 1<sup>RE</sup> ÉTAPE

#### Déterminez votre admissibilité

Tous les candidats aux tests du Certificat canadien d'éducation des adultes (CCEA) en Nouvelle-Écosse doivent répondre aux critères suivants :

- Vous devez vivre en Nouvelle-Écosse à l'heure actuelle (**une preuve de résidence est nécessaire**).
- Vous n'avez pas déjà reçu votre GED®.
- Vous devez remplir l'un des critères de résidence suivants :
  - vous êtes citoyen canadien, résident permanent ou personne protégée selon la définition à l'article 95 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
  - vous avez fait une demande pour être résident permanent et vous avez un permis de travail;
  - vous êtes un travailleur étranger temporaire et vous avez une offre d'emploi permanent à temps plein.
- Vous avez au moins 18 ans.
- Vous ne fréquentez pas l'école à l'heure actuelle.
- Vous n'avez pas de diplôme d'études secondaires ou un équivalent reconnu par la Division de l'éducation aux adultes du ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration.

### 2<sup>E</sup> ÉTAPE

#### Inscrivez-vous pour créer le compte de la candidate ou du candidat aux tests du CCEA

Le CCEA est une évaluation effectuée par ordinateur et offerte par la Division de l'éducation aux adultes du ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration en partenariat avec les Services d'administration des tests du CCEA (Éducation Alberta). Avant de vous inscrire aux évaluations du CCEA à un centre d'administration des tests, vous devez vous inscrire et ouvrir un compte de la candidate ou du candidat aux tests du CCEA. Pour ce faire, consultez le [site Web du CCEA](#).

## 3<sup>E</sup> ÉTAPE

### Choisissez les tests que vous devez passer

Le CCEA consiste en cinq (5) tests dans les matières indiquées ci-dessous; il faut réussir tous les tests afin d'obtenir le certificat d'équivalence d'études secondaires de la Nouvelle-Écosse. Le tableau qui suit montre les tests à passer et le temps qui vous sera accordé pour passer le test dans chaque matière.

Matières et parties	Nombre de questions	Durée
<b>Lecture</b>	50 questions	75 minutes
<b>Écriture</b>	1 écrit argumentatif	75 minutes
<b>Mathématiques</b>		
Partie I : Sans calculatrice	12 questions	30 minutes
Partie II : Avec calculatrice	30 questions	90 minutes
<b>Sciences</b>	35 questions	90 minutes
<b>Études sociales</b>	40 questions	90 minutes

Vous pouvez [examiner les objectifs d'évaluation](#) de chaque test pour voir ce que vous devez connaître et être en mesure de passer les tests.

Pour des modèles de tests pour toutes les matières, consultez le lien suivant : [Modèles de tests | Évaluations du CCEA \(vretta.com\)](#)

Les personnes de la Nouvelle-Écosse qui ont déjà passé certains des tests de la série de 2002 du GED® canadien peuvent s'adresser à la Division de l'éducation aux adultes pour que les tests réussis soient reconnus dans le cadre de l'Évaluation et de la reconnaissance des acquis (ERA), et ce, jusqu'en mai 2027. Une exemption peut s'appliquer à un maximum de quatre (4) tests.

Pour éviter les retards dans l'obtention de votre certificat, il est recommandé de demander l'évaluation et la reconnaissance de vos acquis durant le processus d'inscription et d'ouverture du compte de la candidate ou du candidat au CCEA. Pour plus d'information sur l'ERA, y compris les critères d'admissibilité et de demande, prière d'en faire la demande par courriel à [CAEC@novascotia.ca](mailto:CAEC@novascotia.ca)

## 4<sup>E</sup> ÉTAPE

### Déterminez les mesures particulières ou d'accommodement dont vous pourriez avoir besoin

Les **soutiens universels** sont des options et des outils intégrés à la plateforme numérique du CCEA et qui sont offerts à tous les candidats et dans tous les tests du CCEA. En voici quelques exemples :

- transparent de couleur pour l'écran
- surligneur de texte
- fenêtre de lecture
- outil de zoom

Vous pouvez demander des mesures de soutien supplémentaires pour passer vos tests.

**Il est de votre responsabilité de demander les dispositions spéciales ou les mesures d'accommodement avant de passer les tests, et de fournir les pièces justificatives nécessaires.**

- **Les dispositions spéciales sont des conditions environnementales qui permettent aux candidats de se sentir plus à l'aise** lorsqu'ils passent des tests, par exemple, en disposant d'un espace de travail privé ou d'écouteurs qui réduisent le bruit. Seules les dispositions spéciales qui ne compromettent pas la légitimité de l'administration des tests seront prises en considération.
- **Les accommodements sont des soutiens ciblés offerts aux candidats en raison de diagnostics médicaux ou de circonstances particulières** déterminées par l'administrateur du CCEA de votre province ou territoire. Au nombre des accommodements, notons un délai plus long, des pauses supplémentaires et d'autres mesures qui ne compromettent pas la légitimité de l'administration des tests. Vous devrez peut-être fournir des renseignements supplémentaires, y compris le diagnostic d'un médecin ou des rapports écrits.

Les demandes de dispositions spéciales et d'accommodements doivent être faites à l'avance. Les candidats doivent indiquer leurs besoins durant le processus d'inscription et remplir la demande prévue à cet effet dans [notre site Web](#). Envoyez la demande remplie et les documents justificatifs nécessaires à l'adresse [CAEC@novascotia.ca](mailto:CAEC@novascotia.ca). Toutes les demandes seront traitées dans les 30 jours suivant l'envoi des documents nécessaires.

Les mesures de soutien suivantes sont interdites, peu importe les circonstances :

- l'utilisation d'une calculatrice pour la Partie I du test de Mathématiques;
- l'utilisation d'un dictionnaire, d'un thésaurus ou d'un logiciel de traduction pour les tests de lecture, d'études sociales, de mathématiques et de sciences;
- les services d'un interprète (personne qui pourra reformuler les questions).

## 5<sup>E</sup> ÉTAPE

### Inscrivez-vous à un test

Les tests du CCEA sont administrés sur des ordinateurs à différents centres d'administration des tests en Nouvelle-Écosse. Pour vous inscrire à un test du CCEA, cliquez [ici](#). Pour voir l'emplacement des centres d'administration des tests et les heures d'ouverture, cliquez [ici](#).

Les organismes d'apprentissage communautaires suivants offrent des cours de préparation aux tests du CCEA :

#### RÉGION DU CAP-BRETON

- Adult Learning Association of Cape Breton County
- Inverness County Literacy Council
- Port Hawkesbury Literacy Council
- Potlotek First Nation/Chapel Island
- Richmond Community Learning Network

#### RÉGION DE LA MRH

- Bedford-Sackville Learning Network
- Dartmouth Learning Network Society
- Dartmouth Work Activity Society (Solutions Learning Centre)
- Halifax Community Learning Network
- HRDA Enterprises (Cunard Learning Centre)
- Mi'kmaw Native Friendship Society
- Western Halifax Community Learning Network

#### RÉGION DU NORD

- Antigonish County Adult Learning Association
- Colchester Adult Learning Association
- Cumberland Adult Network for Upgrading
- East Hants Community Learning Association
- Eastern Shore & Musquodoboit Valley Literacy Network
- Pictou County Continuous Learning Association

#### RÉGION DU SUD-OUEST

- Employment Solutions Society / Lunenburg County Adult Learning Network
- Shelburne County Learning Network
- Yarmouth County Learning Network

#### RÉGION DE LA VALLÉE

- Annapolis Valley First Nation
- Digby Area Learning Association
- Hants Learning Network Association
- Valley Community Learning Association

## 6<sup>E</sup> ÉTAPE

### Passez un ou des tests à un centre d'administration des tests

Tous les candidats doivent s'inscrire à l'avance pour passer les tests du CCEA. **AUCUNE PERSONNE NE SERA ADMISE À PASSER UN TEST EN SE PRÉSENTANT AU CENTRE SANS INSCRIPTION PRÉALABLE.**

Les candidats doivent présenter deux pièces d'identité valides et non périmées au moment de l'examen. La première pièce d'identité doit être délivrée par le gouvernement et comporter le nom, la date de naissance, l'adresse, la photo et la signature du candidat. Les pièces d'identité secondaires doivent comporter le nom du candidat. L'une des pièces d'identité doit indiquer l'adresse courante, sinon une troisième pièce d'identité peut être nécessaire. Les candidats doivent également fournir des documents valides prouvant qu'ils remplissent les conditions d'admissibilité.

Il faut présenter la pièce d'identité originale. Les photocopies et les photographies de pièces d'identité ne seront pas acceptées.

Voici des pièces d'identité acceptables :

- un permis de conduire valide,
- un passeport valide,
- un permis d'armes à feu (possession/acquisition),
- une carte d'identité de la Nouvelle-Écosse,
- une carte d'identité de l'armée canadienne ou toute autre carte d'identité délivrée par le gouvernement,
- une carte de statut d'Indien ou une carte de statut de Métis.

Pièces d'identité principales	Pièces d'identité secondaires
Passeport	Carte santé
Permis de conduire ou permis d'apprenti conducteur	Certificat de naissance
Carte d'identité de l'armée canadienne	Statut d'immigration du gouvernement du Canada
Carte d'identité délivrée par un gouvernement fédéral, provincial ou territorial	Pièce d'identité délivrée par un gouvernement étranger
Carte d'identité délivrée par les Services correctionnels fédéraux, provinciaux et territoriaux	Document de résident temporaire (IMM 1442, permis de travail)
Carte de statut d'Indien	Permis de séjour temporaire
Carte de statut de Métis	Document du demandeur d'asile
Carte de citoyenneté canadienne	Document de confirmation de résidence permanente (IMM 5292 ou IMM 5688)
Carte de résident permanent du Canada	Documents de vérification du statut (IMM 5009)

Si les candidats n'ont pas les documents nécessaires ou s'ils arrivent en retard, ils perdront leur place pour la journée et devront prendre un autre rendez-vous. **Ce créneau sera retiré des trois tentatives à votre disposition au cours de l'année civile pour passer les tests.**

Lorsqu'ils arrivent au centre d'administration des tests, les candidats doivent se souvenir de leurs coordonnées de connexion et de leur mot de passe. Les centres d'administration des tests n'auront pas accès à ces informations et ne pourront pas les réinitialiser pour eux.

**Les candidats doivent se présenter aux centres d'administration des tests 30 minutes avant l'heure prévue de l'examen pour être enregistrés. S'ils n'arrivent pas 30 minutes avant l'examen, ils risquent de ne pas pouvoir passer l'examen.**

## **7<sup>E</sup> ÉTAPE**

### **Obtenez vos résultats**

Les résultats des tests de lecture, de mathématiques, de sciences et d'études sociales **seront disponibles dans votre compte CCEA deux (2) jours ouvrables** après avoir passé les tests. Les résultats du test d'écriture seront disponibles quatre à six semaines après avoir passé le test.

## **8<sup>E</sup> ÉTAPE**

### **Recevez un relevé de notes officiel et un certificat d'équivalence d'études secondaires**

Veillez noter qu'une fois qu'ils ont satisfait à toutes les exigences du programme du CCEA, les participants doivent demander officiellement un relevé de notes officiel ou un certificat, ou les deux. Ces documents ne seront pas délivrés automatiquement.